

ANNONCES

Première insertion, 1 cent par ligne; chaque insertion subséquente, 2 cent par ligne. Le carré de 20 lignes \$25 pour l'année et \$16 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$13 pour l'année et \$8 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles et légales pas de frais.

PAPINEAU et DORION Propriétaires-Éditeurs.

Édition Tri-Hebdomadaire. — MONTREAL, SAMEDI MATIN, 25 MAI 1867.

ABONNEMENTS

EDITIONS TRI-HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, \$4; six mois, \$2.—Aux États-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50.—En Angleterre, un an, \$9; six mois, \$5.—En France, un an, \$12; six mois, \$8.

VOL. XVI.

No 55.

Adresses Professionnelles, etc.

Chapleau, Rainville et Prévost, AVOCATS, No. 10, PETITE RUE ST. JACQUES.

GEORGE T. DORION & CIE., HORLOGERS et BIJOUTIERS, 105, GRANDE RUE ST. LAURENT, 105.

WILLIAM BOHRER, PROFESSEUR DE MUSIQUE, No. 30—RUE SANGUINET—No. 30 MONTREAL.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS, No. 23—RUE ST. VINCENT—No. 23 MONTREAL.

JOSEPH DUMAIS, GUYSTAVE A. DROLET M. DROLET, Au troisième magasin plus haut, à côté de Wood et Alban.

CHAPLEAU et RAINVILLE, AVOCATS, No. 66, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

LAFRAMBOISE & ROUIDOUX, AVOCATS, 32—PETITE RUE ST. JACQUES—32, MONTREAL.

DORION, DORION & GEOFFRION, AVOCATS, No. 43—RUE ST. VINCENT—No. 43, AU DEUXIEME.

Dr. L. J. B. LeBLANC, CHIRURGIEN-DENTISTE, Élève et Successeur du Dr. Jourdain, 581, RUE CRAIG, MONTREAL.

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dr. BELLE, CHIRURGIEN DENTISTE, No. 471, RUE CRAIG, No. 471, (Vis-à-vis le Champ-de-Mars), MONTREAL.

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

EDWIN R. TURNER, ARTISTE-PHOTOGRAPHE, (Autrefois chez Notman), 147, GRANDE RUE ST. JACQUES, vis-à-vis l'Ottawa Hotel, MONTREAL.

HORACE LAPIERRE, Avocat, Procureur, Solliciteur et Notaire-Public, Bureau: Coin des Rus Susses et York, OTTAWA, C. W.

J. B. L. ROLLAND, Marchand de Chaussures, 236, Rue Notre-Dame, Montréal. — A constamment en main un assortiment de chaussures qui se vend à des prix très réduits.

Dr. A. ROLLIN, No. 480—RUE ST. JOSEPH—No. 480, MONTREAL.

M. B. I. BERTSON informe respectueusement ses amis et le public qu'il a ouvert pour son propre compte, au No. 32, Grande Rue St. Jacques, porte voisine du Bureau de Poste, un atelier pour la fabrication de livres de compte. Il espère que ses livres ont l'expérience, comme grand dans l'établissement bien connu de feu M. Tuttle lui méritent une part du patronage public.

CHAMBRES DE BAINS DU PRINCE DE GALLES, No. 357, rue Notre-Dame. Entrée par chez M. PALMER, hâtelier-couleur, 41, par la porte No. 52, Grande Rue St. Jacques. Maintient ouvert au public depuis 6 heures A. M. jusqu'à 10 heures P. M. (Dimanches exceptés).

Prêt à 7 1/2 p. 100. BUREAU CENTRAL, 133 et 135, rue St. Jacques, MONTREAL.

PHARMACIES.

LYMANS, FRÈRES & CIE., OFFRE EN VENTE, Huile de Lin bouillie, de couleur pale en barils et en quarts.

OU EST LA RUE ST. JEAN? Comment! Alexander est à quelques portes de ce côté-ci, et...

GARDNER, LE PHARMACIEN, A DÉMÉNAGÉ, Au troisième magasin plus haut, à côté de Wood et Alban.

AVIS DE DEMENAGEMENT, J. GARDNER, CHIMISTE ET PHARMACIEN, A déménagé au No. 375, RUE NOTRE-DAME.

FRÈRES DES NOURRISES, Mères qui avez des enfants à nourrir, adressez-vous au Trésorier des Nourrices du Dr. Prévost, 581, rue Craig.

GLACE! GLACE! GLACE!! Condition pour fournir de la Glace DURANT L'ANNÉE 1867.

À commencer du Premier Mai jusqu'au Premier Octobre, 10 livres par jour pour la saison.

DISPENSARE DE MONTREAL, Nos. 1 et 3, Rue St. Lambert, et 252 et 255, Rue Notre-Dame.

MM. GHALDI (successeurs de J. M. Temcor et C.), Chimistes et Droguistes, Rue Notre-Dame, 471, vis-à-vis le Champ-de-Mars.

WOLFRÉD D. E. NELSON, Licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens, J. G. STAVE LAVIOLLETTE, SERRIERO GHALDI.

LES PASTILLES VERMILLES, Les Pastilles Vermilles (Juges du Dr. Prévost) sont les seules reconnues infailibles contre les vers des enfants.

CORBILLARDS, CARCELS, & C., M. C. A. DUMAINE, si bien connu du public, vient de faire l'acquisition de tout l'établissement de M. Groves, comprenant Corbilles, Crapes, Corbillards, etc.

M. C. A. DUMAINE, si bien connu du public, vient de faire l'acquisition de tout l'établissement de M. Groves, comprenant Corbilles, Crapes, Corbillards, etc.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MOULINS À COUDRE, De WHEELER et WILSON, Grande Machine Extra, faits expressément pour les Gros Ouvriers.

MARCHANDISES SECHES.

1867—MODES DU PRINTEMPS—1867, CHEZ P. LAURENT, No. 35, RUE ST. LAURENT.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS, DRAPS, TWEEDS ET CASIMIRS, SE COMPOSE DE PLUS DE 2,000 Pièces d'Étoffes Anglaises, Françaises et Allemandes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES, Printemps et de l'Été, EST MAINTENANT COMPLET.

Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

AVIS DE DEMENAGEMENT, MM. GAUTHIER & MANDEL, MARCHANDS TAILLEURS.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, STEAMERS DE LA MALLE, 1867.

NAVIGATION.

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

Le Vapeur QUÉBEC, Capt. F. R. Labellie, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures précises.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Ch. Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLAY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, Sorel, Berthier, et Terrebonne, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

CORRESPONDANCE.

Procès Prévostier, Sorel, 3 mai. Prévostier a été exécuté ce matin à 11 heures, et a fait aucune révolution.

Le Dr. Prévost, l'un des médecins chimistes de la couronne, qui si hautement l'illustre et trombe dans le procès-Prévostier, malgré l'absence de résultats satisfaisants dans ses opérations chimiques, vient de publier un article dans la Minerve du 13 courant, dans lequel il se livre à de vaines et fausses conclusions.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

sur les effets de la strychnine et les expériences qu'on a faites, et qu'il a recueillis sur ce poison. Cette discussion pourrait peut-être contenir ses goûts, mais elle finirait par être fatigante pour le lecteur de ces lectures. De plus elle exigerait une grande partie du temps que je désire donner à l'examen médico-légal du procès de Prévostier, et que je ferai plus tard sous le nom de Prévostier, sous le titre de "Procès Prévostier".

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

pas resté étranger à un crime de l'empoisonnement de Jotras, et cet homme a été vraiment empoisonné! En attendant le sens de ma lettre il y a trop de temps que je n'ai pu écrire à ce sujet. Voici ce que je disais dans ma lettre: "Il est moralement impossible que des personnes étrangères aux connaissances de la médecine aient pu administrer sur un individu des doses suffisantes pour déterminer les symptômes sans causer la mort." A cela le Dr. Prévost répond et conclut que je n'avais qu'il y ait que le médecin qui n'aurait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

Le Dr. Prévost expose qu'on admettait la strychnine dans le poison, et qu'il n'avait pu constater son existence par les analyses chimiques qu'il avait faites.

POESIE.

L'Exposition Universelle.

Accordez, peuples de la terre, De tous les bords de l'horizon...

Nous y comptons, tu viendras la première, De tes beaux pieds étourant le trottoir...

Viens du couchant, traverse l'Atlantique, La flamme au front, tenant ton pavillon...

Passes les monts, Alpes ou Pyrénées, Jouis Italie, Espagne aux vitilles mœurs!

Viens de l'Inde, Afrique et les îles lointaines Apportent leurs plus vives couleurs...

Le ciel sera jaloux de nos produits, Et nous serons fiers de nos produits.

FEUILLETON.

L'HERITIERE D'UN MINISTRE PAR MADAME D'ASH.

DEUXIEME VOLUME. XVII.—DEPART.

Mme de Mazarin, tremblante et craintive, interrompit ces propos par des questions pressées...

—Madame, tout est réglé, répliqua le prince; je partirai dans deux jours...

—On ne me décevra pas, et pour vous rassurer, j'en ferai l'essai avant votre départ...

—Chevalier, vous me jurez que mon frère...

—Sera-t-il trompé comme les autres, vous le verrez, madame...

—Et mes sœurs...

—L'une est votre ennemie, et c'est d'elle surtout qu'il faut se garder; quant à Mme de Bouillon...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle, un billet d'une haute importance?

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

—M. de Nevers, dit le Voisin; c'est d'elle surtout qu'il faut se garder...

—Elle s'occupe de bien autre chose, dit le Voisin; voulez-vous lire un billet d'elle...

—Elle tira de sa poche un petit papier qu'elle tendit à la duchesse...

—Ma cher Voisin, plus je frotte et moins ils pousse...

—Ses cheveux sans doute s'écria le chevalier.

Catherine replaça le billet dans sa poche.

—Vous voyez, madame, qu'elle ne songe guère à vous, ajouta-t-elle...

—C'est possible s'écria Olympe; elles sont aussi folles l'une que l'autre...

—Elle courut au palais Mazarin; la duchesse était chez M. de Nevers...

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était intitulée: "Liste officielle." C'est que la Gazette, le principal organe, déclarait formellement.

La liste de la Minerve était ainsi composée:

- Alm—Jos. F. Armand, Bedford—A. Foster, De la Durantaye—Jos. Noël Bossé, De la Naudière—L. A. Olivier, De la Rivière—Chs. Wilson, De la Vallière—J. Bte. Broux, De Salaberry—Louis Renaud, Grandvillier—Ls. Le Tellier de St. Just, Goltz—Ulric Joseph Tessier, McKernan—John Hamilton, Kennebec—Sir N. F. Bellau, Lasalle—Antoine J. Duchesneay, Laurentides—D. E. Price, Lawson—Elt. H. J. Duchesneay, Mills—Léandre Dumouchel, Montarville—Louis Lacoste, Repentigny—P. Urgel Archambault, Rigaud—Eustache Prudhomme, Rougemont—J. Perrier, Sorel—Louis Paine, Swanigan—Gls. Malhot, Stadacona—J. Elie Gingras, Victoria—T. Ryan, Wellington—J. Sewell Sanborn.

On voit par cette liste que 6 libéraux sur 25 ont été nommés, tandis que 19 sont conservateurs, c'est-à-dire qu'ils serinent dans la proportion d'un quart à trois quarts.

Il y a actuellement 31 conseillers législatifs, 24 élus et 7 nommés à vie, pour le Bas-Canada. Dans un article aux allures officielles, la Minerve disait lundi matin:

"Le gouvernement, par une résolution du

LE PAYS.

Montréal, 25 Mai 1867.

Consummatum est!

Mercredi, le 22, la Reine a sanctionné la proclamation de l'Acte de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Cette proclamation fixe le 1er juillet comme le jour où l'acte sera mis en opération.

C'est donc le 1er juillet que commencera le gouvernement de la Puissance du Canada.

Un des organes ministériels a publié une dépêche télégraphique d'Ottawa qui contenait une liste de 25 sénateurs choisis par notre gouvernement.

La liste était

medecin, pour lui demander quelle chose pour se friccionner le cou...

Certificats obtenus aux écoles militaires du Bas-Canada...

PREMIERE CLASSE—William Halpin, Chambly; E. H. Perchard, Gaspé...

NOUVELLES DIVERSES.

Le tunnel du Mont Oenis avance rapidement. —A la fin de juin toute l'armée russe aura des carabines se chargeant par la culasse...

On télégraphie de San Francisco que les présidents et les journaux anglais des ports de la côte...

Un L'Indipendant de Chicago donne des détails intimes sur le fils du Président Lincoln...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouve dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

COMMERCES.

MARCHE EN GROS.

Les prix sont sans changement, marché très-bouillant et facile. Les ventes ont été considérables...

Blé, par 60 lbs—Aucune transaction rapportée. Pois, par 60 lbs—Quelques cents mis vendus...

Graines de trèfle—Lourdes à 12c par 80. Alcali, par 100 lbs—Potasses, premières...

Graines de blé—Lourdes à 12c par 80. Alcali, par 100 lbs—Potasses, premières...

Prix courants en détail du Marché Bonsecours.

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

Blé—No. 1, ferme, 2.90 à 2.904; No 2, 2.78 à 2.79...

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York 23.—Coton tranquille à 7 1/2. Farine, reçue 6,810 quarts, en baisse de 10 à 15...

Blé tranquille; commun en baisse. Ventes 10,000 mts, blanc de Californie à 3.50.

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

GRAND MAGASIN NOUVEAU, Ste. MARIE et JACQUES-CARTIER, Nos. 567 et 569 FAUBOURG QUEBEC, EST MAINTENANT OUVERT.

Les acheteurs trouveront dans ce nouvel établissement un immense assortiment d'ÉPICERIES, PROVISIONS, VINS et LIQUEURS...

VENTE POUR ARGENT. LOUIS LEMAY. Montréal, 25 mai 1867

Acte concernant la Faillite, 1864.

Graines de blé—Lourdes à 12c par 80. Alcali, par 100 lbs—Potasses, premières...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

AVIS SPECIAUX.

LE grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

AVIS.—Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleurs de reins et dans les membres, l'usage de l'esprit, hystérique, max de tête, fleurs blanches...

AVIS.—Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique...

AVIS.—Le grand remède anglais.—Célèbres Tablettes de Sir James Clarke, pour les femmes...

VENTES A L'ENCAU.

PAR J. G. SHIPWAY. VENTE POUR LE COMMERCE!

Epiceries Françaises et Anglaises. SUCRE, MELASSE, ETC.

Le soussigné a reçu instruction de VICTOR HUDON, Ecuyer

de VENDRE A L'ENCAU, A SON MAGASIN, 306, Rue St. Paul, et 149, Rue des Commissaires,

MERCREDI, LE 29 MAI, Un Assortiment Général

D'ÉPICERIES, COMPRENANT: Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

Quinquina Huile d'Olive, "Passel", en quart, pinces et demi-pinces...

VENTES A L'ENCAU.

PAR BENNING et BARSALOU. AVIS.

BENNING & BARSALOU, 401, Rue St. Pierre, 46

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...

Marchandises Endommagées. Les soussignés vendront au magasin de THOMAS MAY & Cie...



CORPORATION DE MONTREAL. QUARTIER EST.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de cotisation du QUARTIER EST de cette ville...

LE ANNUAIRE DE L'INSTI TUTION CANADIEN pour 1866.

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

On trouvera dans cette brochure et tous les renseignements désirables sur la position de l'Insti...

ACTES DES FAILLITES.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

ACTES DES FAILLITES.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES DONNELLY & CIE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES

